



Visa :

**Note à Madame Meryame Kitir, Ministre de la Coopération au développement,
chargée des Grandes villes**

nos références

D2.3/TR/DEV.02.99/2020/ 12998/1

Vos références

[20201127/00114/O]

contact

02 501 31 87

date

Objet: Analyse de la DGD en ce qui concerne la vaccination contre le Covid-19**1. Executive Summary**

En réponse à votre note du 27 novembre 2020, le service *D2.3 Développement Social* a examiné l'étendue du budget qui pourrait être alloué à l'initiative Covax en 2021, et également les aspects administratifs et contractuels liés à une contribution financière à Covax AMC.

La proposition est de réserver et d'allouer un montant de 3 millions en 2021 en faveur de l'initiative Covax, avec la perspective de renouveler le même montant en 2022.

2. Eléments d'analyse

Les éléments ci-dessous répondent point par point à vos 3 sous-questions.

2.1. Quelle est l'étendue du budget qui pourrait être alloué à l'initiative COVAX en 2021 ?

D2.3 propose d'investir un montant de 3 millions d'euros à COVAX AMC, justifié de la sorte :

- ✓ La participation Belge à COVAX a été initiée (à travers le SPF Santé) via 'Team Europe'. La Commission y investit 100 millions d'euros. La contribution Belge – burden sharing – à l'UE représente environ 3.5%. Une contribution de 3 millions d'euros reflèterait ainsi une solidarité belge significative avec nos pays partenaires, à la hauteur de notre contribution à Team Europe.
- ✓ Les contributions des autres pays à l'initiative Covax, nous fournissent quelques indices supplémentaires: Pays-Bas 5 M euros, Suède 11.6 MUSD, Grèce 1,5 M euros, Finlande 2 M euros, Islande 1,8 MUSD... La France, l'Allemagne et l'UE donnent chacun 100 M d'euros, l'Espagne : 50M euros. Le tableau des contributions est disponible ci-après :
<https://www.gavi.org/sites/default/files/covid/covax/COVAX-AMC-Donors-Table.pdf>
- ✓ Une contribution Belge de 3 millions constitue proportionnellement un apport significatif. En effet, en 2020, la Belgique a contribué : à hauteur de 5 millions d'euros à CEPI pour la

minutée par

Tim Roosen

Catherine Gigante
(Signature)Digitally signed by Catherine
Gigante (Signature)
Date: 2020.12.15 09:37:02 +01'00'nom et visa de la cheffe de
service

Catherine Gigante

Catherine Gigante
(Signature)Digitally signed by Catherine
Gigante (Signature)
Date: 2020.12.15 09:35:05
+01'00'

nom et visa du directeur D2

Catherine Galand
Dirk Brems f.f.Dirk Brems
(Signature)Digitally signed by Dirk
Brems (Signature)
Date: 2020.12.15
10:00:29 +01'00'

visa du président CD



recherche de vaccins ; à hauteur de 4 millions d'euros (complémentaire au budget initial) à l'OMS pour un appui aux systèmes de santé en riposte au COVID-19.

- ✓ Ce montant pourrait être financé via l'AB *Consolidation de la société et bonne gouvernance* (A.B. : 14 54 16 35.60.49). A titre prévisionnel, au sein de cette AB, un montant total de 8 millions d'euros a été réservé sous l'appellation *Préparation aux épidémies* en 2021.
- ✓ Une contribution plus élevée au Covax réduirait de manière significative l'enveloppe budgétaire disponible pour la réponse au COVID, tant au niveau santé qu'au niveau socio-économique. L'administration prévoit des demandes d'aide supplémentaires de la part des partenaires de mise en œuvre pour la mise à disposition de vaccins aux populations (UNICEF, Enabel, ONGs, ...). Afin de garantir un accès à tous (accès universel, y compris pour les groupes vulnérables), il est essentiel d'investir davantage dans les structures de contrôle, les mécanismes de distribution ('*supply chain*') et dans l'engagement des populations à travers les agents publics, privés et communautaires.
- ✓ On notera également que les autres niches de la coopération belge en matière de santé, doivent elles aussi pouvoir être financées en 2021. Ainsi, l'Institut de médecine tropicale (IMT), mène actuellement un programme d'envergure, en collaboration avec Enabel, pour éradiquer la maladie du sommeil en République Démocratique du Congo (RDC). Le programme nécessitera une deuxième phase dès 2021, et l'IMT a indiqué qu'il introduira une nouvelle demande de financement. L'administration, dans son budget prévisionnel, a tenu compte de cette future demande de financement, de l'ordre de 2,8 millions d'euros. Il importe que les actions menées à travers le soutien de la coopération belge soient pérennes et mènent à un objectif durable.
- ✓ L'OCDE-DAC confirme que les dépenses pour GAVI / COVAX sont éligibles en tant qu'aide publique au développement (ODA), à partir du moment où les vaccins produits sont bien destinés aux pays éligibles à l'ODA : « *Contributions to the Gavi COVAX AMC are fully ODA-eligible as they are used to support procurement and delivery of vaccines for ODA countries* ».
- ✓ En termes d'effet d'annonce et de visibilité de la coopération belge, il nous semble plus pertinent de réserver 3 millions d'euros à Covax en 2021, et à nouveau 3 millions d'euros en 2022. Ceci permettra également de donner une assise au projet.

2.2. Analyse sur les aspects administratifs et contractuels liés à une contribution financière à Covax AMS, et les options de partenariat avec GAVI

GAVI, qui constitue le gestionnaire de la facilité COVAX, a fourni un nombre de documents à la représentation permanente (RP) à Genève, à savoir :

- COVAX AMC Stakeholder - *draft grant agreement*;
- AMC fundraising approach – *conditions d'adhésion* ;
- GAVI board decisions - *COVAX facility operationalisation and vaccine programme*.

En terme de gouvernance, une participation belge est conseillé à travers le « *AMC Engagement group* ». Au niveau contractuel, il reste des questions à clarifier auprès de GAVI, notamment en lien avec le rapportage par GAVI et par rapport à l'utilisation complète des fonds Belges par l'AMC.

Le service D2.3 propose que la RP à Genève entame un dialogue avec GAVI pour clarifier ces questions encore ouvertes. Une lecture plus approfondie des conditions contractuelles s'avèrerait nécessaire pour préparer davantage ce dialogue et afin de faciliter par après un accord de l'Inspecteur de Finances.

Options de partenariat

Le pilier d'accès aux vaccins, l'Access to COVID-19 Tools (ACT) Accelerator', n'est pas une entité séparée mais est hébergée et gérée au sein du GAVI – Vaccine Alliance. Les pays donateurs ne sont qu'un des multiples acteurs impliqués dans la prise de décision. Il y a deux options de participation :

- **Advance Market Commitment - AMC Stakeholders group** : ("the Council") il donne accès au conseil qui prend les décisions finales en lien avec le *covax facility*. La condition d'adhésion est notamment une contribution de minimum US\$10M. Les donateurs sont représentés à travers différentes 'constituency' dont une est présidée par l'UE, et dont nombre de pays donateurs sont déjà membres de GAVI.

- **AMC Engagement Group** : il regroupe tous les bailleurs à l'AMC. Ce groupe donne au Conseil, sous formes d'avis, des réflexions et inputs stratégiques par rapport au fonctionnement de l'AMC. Les membres du groupe reçoivent les informations régulières et en lien direct avec la facilité Covax. Ce groupe est également représenté au sein du Conseil.

Pour la Belgique, une participation au sein de l'**AMC Engagement Group** est conseillée. Même si la Belgique parvenait à une contribution de l'ordre de 10 M d'euros (ce qui ne sera pas le cas), l'influence belge directe au sein du *stakeholder group* restera elle aussi limitée. Nous devrions de toute façon faire partie d'une *constituency*. Le plus logique serait celle de l'UE - à savoir COM, FR, DE, LU en IE.

La Belgique travaille déjà au sein de *constituencies* de l'UE (au sein de GFATM, UNFPA Supplies, ...) et entretient de bonnes relations de travail avec l'équipe santé de DEVCO/EU COM. Même sans participation directe au Stakeholder group', la Belgique pourra continuer à exercer une certaine influence en gardant le dialogue avec la Constituency de l'UE.

Aspects administratifs et contractuels

Un nombre d'aspects du 'grant agreement' proposé par GAVI restent à clarifier, ils concernent 1) la durée :

"The AMC will last for ten years (the "**AMC Term**") (from 01 September 2020 – 31 August 2030), unless terminated earlier in accordance with its terms. AMC Donors may donate to the AMC at any time during the AMC Term. Future funding will be used for the procurement of Approved Vaccines for the COVAX AMC Group." "Membership in the AMC Group lasts for the duration of an economy or organisation's participation in the AMC" ;

2) le rapportage "The AMC Engagement Group is a self-organising body and as such will determine its own Operating Procedures." ; et 3) l'utilisation de fonds non dépensés par AMC :

"At the end of the AMC Term (or upon early termination of the AMC), Gavi will calculate funds remaining from each donor. The calculated surplus funds of each AMC Donor will be distributed to Gavi for core programs or returned to the AMC Donor as instructed by each AMC Donor".

Notez que l'utilisation de fonds non dépensés est peu probable, vu la demande de financement (funding gap).

2.3.Montant investi à ce jour par la coopération belge au développement (pour 2020 et 2021) pour la réponse immédiate au COVID-19 lié à la crise sanitaire, et le montant investi dans le volet résilience socio-économique.

En riposte à la pandémie COVID-19 la coopération Belge a financé un total de **98MEURO (€98.430.198)** en 2020 et un total de 36Meuro (€36.753.956) est planifié pour 2021.

Attention : cette liste reflète uniquement les données enregistrées au sein de la base de données PRISMA avec le 'tag' COVID-19. Ceci ne reflète par exemple pas les réallocations faites par des acteurs indirects, notamment les ONGS médicales belges (voire enquête de Be-cause health ci-dessous).

Sector / Title	Exp. Disb 2020	Exp. Disb 2021
Health response		
Health - Basic Health - Basic health care (total)	6.270.863	4.937.771
Health - Basic Health - Basic health infrastructure , Equipements et Maintenance	5.241.873	2.854.793
Health - Basic Health - health purchasing mechanisms	1.412.992	0
Coalition for Epidemic Preparedness Innovations (CEPI) - research	5.000.000	
World Health Organisation - voluntary funds Health Systems Response to COVID	4.000.000	
Health - Health - Statistics and data (Benin)	1.050.596	1.770.937
Health - Health policy and administrative management	5.891.458	5.792.046
Humanitarian Aid - Basic health care services in emergencies	414.152	0
Humanitarian aid - Emergency Response - Relief co-ordination , protection and support services (total)	21.703.600	
Prevention of Gender Based Violence - GBV (total)	3.877.943	
Population & Reproductive Health - Reproductive health care (total)	13.092.613	17.916.914
Ending violence against women and girls - DR Congo	945.500	1.097.500
TOTAL	68.901.590	34.369.961

Dans l'ensemble des dépenses au COVID-19, la coopération belge a financé en 2020 un total de 29 millions d'euros (€29.528.608) pour des réponses de type socio-économique à la crise, à savoir pour sauvegarder des emplois et des revenus (OIT et investissements via BIO aux PME), l'accès à la nourriture (FAO), l'éducation, la digitalisation et également la défense des droits humains.

Socio-Economic response		
Humanitarian Aid - Emergency food aid FAO (Chad, Mali, Nigeria)	5.000.000	
UN OHCHR integrating Human rights in covid response	1.000.000	0
Education in Emergencies - UNRWA	0	0
Contribution au capital de BIO - support small medium enterprises	19.400.000	
D4D Program - digitalization	2.128.608	
COVID-19 - Flagship Social Protection Floors - ILO	2.000.000	2.383.995
TOTAL	29.528.608	
TOTAL GENERAL	98.430.198	36.753.956

Tableau des dépenses 'COVID-19' par type d'acteur / canal de financement

Type	Actor	Exp. Disb 2020	Exp. Disb 2021
Bilateral	Enabel	36.034.503	36.753.956
Indirect	BIO	19.400.000	0
	NGO's - humanitarian (Plan, Oxfam, Handicap Int, Rode Kruis, Croix Rouge, IFRC)	16.995.695	0

Multilateral	UN (OHCHR, WHO, FAO, OCHA, UNICEF, UNRWA, ILO)	21.000.000	0
	Coalition for Epidemic Preparedness Innovations - CEPI	5.000.000	0
	TOTAL	98.430.198	36.753.956

Survey Be-cause health – types d’actions ‘acteurs indirect’

En juin 2020, la plateforme Be-cause Health a mené une enquête afin de saisir les activités spécifiques menées en réponse à la pandémie. Les résultats ont été publiés en octobre 2020. En sont ressorties les données suivantes :

- ✓ activités menées en Afrique (224 actions – soit 75%), en Amérique latine (52 actions) et en Asie (31 actions) ;
- ✓ Les activités menées se concentrent sur la communication et la sensibilisation (34% des actions), prévention et contrôle des infections (18%), formation du personnel médical / autres (11%), équipement médicaux / labo / consommables (9%) ; interventions en lien avec eau et nourriture (8%), renforcement des soins de santé primaires (19 actions – 6%) , autres (sécurité, ...).

3. Proposition de décision

Compte tenu des éléments avancés ci-dessus, il est proposé à Madame la Ministre d’envisager une contribution à la facilité Covax à hauteur de 3 millions d’euros en 2021, et de réserver le même montant en 2022. La contribution serait versée à GAVI, gestionnaire de la facilité. Le service D2.3 se tient à votre entière disposition pour toute demande d’information complémentaire.

Il s’agit bien entendu uniquement d’une proposition, et il reviendra à Madame la Ministre d’opter pour la décision finale.

Signature	Signature
Guy Rayée Directeur général DGD a.i. Coopération au Développement et Aide humanitaire	POUR ACCORD Meryame Kitir Ministre de la Coopération au Développement, chargée des Grandes villes

Annexe : Informations liées à la gouvernance de la Facilité Covax